



**CITY OF / VILLE DE
BATHURST**

POLICY

**TITLE: ATTENDING MUNICIPAL RELATED
CONFERENCES**

Policy No. **1989-07**
AUTHORITY: City Council
EFFECTIVE DATE: May 1, 1989
Supersedes:
APPROVAL: City Council
AMENDED: October 19, 2015

POLICY STATEMENT:

City Council wishes to ensure adequate representation and provide all Council members an equal opportunity to attend the annual conferences relating to municipalities.

PROCEDURE:

1. FCM (Federation of Canadian Municipalities)

The Mayor will attend the Federation of Canadian Municipalities (FCM) Annual General Meeting. Should the Mayor choose not to attend or be unable to attend the meeting, he will designate a Councillor to go in his place.

2. CNBA (Cities of NB Association)

The Cities of NB Association meet twice a year once in spring and once in the fall. The AGM is held in the fall of each year.

Council will budget accordingly during budget deliberations.

POLITIQUE

**TITRE : PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES
RELIÉES AU MONDE MUNICIPAL**

Politique n° : **1989-07**
AUTORISATION : Conseil municipal
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 1 mai 1989
Remplace :
APPROBATION : Conseil municipal
DATE DE RÉVISION : le
19 octobre 2015

ÉNONCÉ DE POLITIQUE :

Le conseil municipal tient à assurer une représentation adéquate et à offrir à tous les membres du conseil une chance égale d'assister aux conférences annuelles reliées au monde municipal.

PROCÉDURE :

1. FCM (Fédération canadienne des municipalités)

Le maire assistera à l'Assemblée générale annuelle de Fédération canadienne des municipalités (FCM). S'il choisit de ne pas y participer ou s'il est incapable de le faire, il pourra choisir un conseiller pour le remplacer.

2. ACNB (Association des Cités du N.-B.)

L'Association des Cités du N.-B. se réunit deux fois par année, au printemps et à l'automne. L'AGA est tenue à l'automne de chaque année.

Lors des délibérations budgétaires, le conseil municipal en tiendra compte dans le budget.

Mayor plus three (3) Councillors shall attend these meetings each year.

During budget deliberations, Council shall determine who will attend these meetings and will budget accordingly.

3. AFMNB (Association francophone des municipalités du N.-B.)

The Mayor will attend the Round Table discussions in the spring. The Mayor plus the appointed Councillor (or his/her alternate) shall attend the AGM in the Fall.

Council will budget accordingly during budget deliberations.

4. CENB (Conseil économique du N.-B.)

Mayor plus the appointed Councillor (or his/her alternate) shall attend Enterprise of the Year banquet in September of each year.

Council will budget accordingly during budget deliberations.

Le maire et trois (3) conseillers assisteront à ces réunions à chaque année.

Lors des délibérations budgétaires, le conseil municipal déterminera qui assistera à ces réunions et en tiendra compte dans le budget.

3. AFMNB (Association francophone des municipalités du N.-B.)

Le maire assistera à la Table ronde qui est tenue au printemps. Le maire et un conseiller désigné (ou son substitut) assisteront à l'AGA qui est tenue à l'automne.

Lors des délibérations budgétaires, le conseil municipal en tiendra compte dans le budget.

4. CENB (Conseil économique du N.-B.)

Le maire et un conseiller désigné (ou son substitut) assisteront au Banquet de l'Entreprise de l'année tenue en septembre de chaque année.

Lors des délibérations budgétaires, le conseil municipal en tiendra compte dans le budget.